



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sages-femmes

Question écrite n° 130999

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le fait que le Gouvernement a récemment pris un certain nombre de mesures pour améliorer le statut des sages-femmes libérales notamment sur leur rôle dans le suivi des femmes enceintes et la revalorisation de leurs actes. Il lui demande ce que le Gouvernement compte mettre en place afin de faire évoluer le statut des sages-femmes hospitalières et par là-même valoriser le rôle des sages-femmes dans notre système de santé.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130999

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2012, page 2403

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)